

Le métier d'aide logistique en collectivité.

L'aide logistique de collectivité exécute des tâches logistiques simples comme des travaux de maintenance élémentaire, d'entretien et de rangement.

L'aide logistique de collectivité travaille dans des collectivités de services aux personnes et notamment dans des maisons de repos, des maisons de repos et de soins et des maisons d'accueil de l'enfance.

L'organisation et la réalisation de travaux d'entretien dans les locaux de vie de cette collectivité, comme les

- chambres des résidents
- les espaces rencontres
 - les lieux de vie des enfants
 - le restaurant
- les locaux spécifiques :
salle de kiné,
d'ergothérapie



L'organisation et la réalisation de travaux d'entretien du matériel utilisé dans l'accompagnement quotidien des :

- chaises roulantes
 - tribunes
 - mobilier de chambres
 - jouets

L'organisation et la réalisation de travaux d'entretien du linge du patient, de l'enfant et de la collectivité, comme :

- le triage du linge
- l'envoi du linge sale à la buanderie
- le lavage du linge
- le repassage du linge
- la vérification du bon état du linge et éventuellement le réparer
- le pliage et rangement du linge propre du résident dans la garde-robe
 - réception et rangement du linge dans la crèche
 - réception et rangement du linge de collectivité





Des travaux d'aide à l'équipe :

- dresser les tables de la salle à manger et les débarrasser.
 - aider à servir les boissons chaudes et froides
 - servir et débarrasser les plateaux
 - réaliser la vaisselle
 - rangement de la vaisselle et du restaurant
 - participer à la distribution du courrier
- veiller à la mise en ordre, au confort et à l'aspect de la chambre du résident
- veiller à la mise en ordre des lieux de vie des enfants en crèche
- veiller au confort et au bien-être des résidents et des enfants
 - seconder le personnel dans la distribution des collations

Le savoir-être :

L'aide logistique doit pouvoir :

- communiquer, comprendre, s'informer et échanger des informations avec ses collègues et avec le responsable hiérarchique
- établir un contact professionnel avec les résidents, les bénéficiaires, leur famille et leurs invités
 - s'intégrer à une équipe
- s'intégrer dans la vie professionnelle en respectant la déontologie du métier : discrétion, honnêteté et attitude professionnelle
 - participer aux réunions d'équipe
- respecter les normes d'environnement, d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie
 - respecter les règles de savoir-vivre
- organiser son travail de façon optimale afin de respecter le temps imparti